



RETURN BIDS TO : - RETOURNER LES SOUMISSION À:

Canada Revenue Agency
Agence du revenu du Canada
See herein / Voir dans ce document

Proposal to: Canada Revenue Agency
We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein and/or attached hereto, the goods and/or services listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition à : l'Agence du revenu du Canada
Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, en conformité avec les conditions énoncées dans la présente incluses par référence dans la présente et/ou incluses par référence aux annexes jointes à la présente et ci-jointes, les biens et/ou services énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Bidder's Legal Name and Address - (ensure the Bidder's complete legal name is properly set out)
Raison sociale et adresse du Soumissionnaire - (s'assurer que le nom légal au complet du soumissionnaire est correctement indiqué)

Blank lines for bidder name and address

Bidder is required to identify below the name and title of the individual authorized to sign on behalf of the Bidder - Soumissionnaire doit identifier ci-bas le nom et le titre de la personne autorisée à signer au nom du soumissionnaire

Name /Nom

Title/Titre

Signature

Date (yyyy-mm-dd)/(aaaa-mm-jj)

Telephone No. - No de téléphone

Fax No. - No de télécopieur

E-mail address - Adresse de courriel

AMENDMENT TO REQUEST FOR PROPOSAL / MODIFICATION DE DEMANDE DE PROPOSITION

Form containing fields: Title - Sujet, Solicitation No. - No de l'invitation, Amendment No. - N° modif., Solicitation closes on - L'invitation prend fin le, Contracting Authority - Autorité contractante, Telephone No. - No de téléphone, Fax No. - No de télécopieur, Destination - Destination, and a security requirement notice.



MODIFICATION n° 004 À LA DEMANDE DE SOUMISSIONS

La modification à cette demande de soumissions est émise aux fins suivantes :

1. Répondre aux questions soumises durant la période de soumissions, conformément à la DDP.

1. QUESTIONS ET RÉPONSES

Q13. *Modification no. 3*

O17. À l'Annexe B – Base de paiement, Tableau 1 – Enregistrement

Insérer :

*Méthode de narration : _____
(Soit narration vocale ou narration par voix synthétisée)*

Serait-il possible que le producteur choisissent entre la narration vocale et la narration par voix synthétisée selon le délai et la structure du document (image, reconnaissance, correction) ceci tout en conservant une seule et même structure de prix?

- R13. Le choix de la méthode de narration ne peut être déterminé par le narrateur en fonction du moment et/ou de la structure du document. Une fois qu'une méthode de narration est choisie dans la soumission du fournisseur, l'ARC s'attend à ce que tous les enregistrements audio soient produits en utilisant la méthode de narration qui a été choisie.

Tout au long du contrat, ce n'est que l'acceptation d'un seul type de narration qui a été soumis, évalué et approuvé qui donnera à l'ARC la confiance que les Canadiens auront accès aux enregistrements audio qui respectent de façon cohérente les exigences établies pour produire des enregistrements audio de haute qualité.

TOUTES AUTRES MODALITÉS DU CONTRAT DEMEURENT SANS CHANGEMENT.